

**MONTREVEL
-EN-BRESSE**

montrevel-en-bresse.fr

MAGAZINE MUNICIPAL - 1^{er} semestre 2022

GRANDS PROJETS
Requalification
du centre-bourg - acte 2 p.08



DOSSIER Solidaires !



ÇA BOUGE À MONTREVEL-EN-BRESSE !

SOMMAIRE

Édito du Maire	p. 02
Culture	p. 03
Dossier : Solidaires !	p. 04
Grands projets	p. 06
Cadre de vie	p. 10
Actus	p. 11
Expression groupe minoritaire	p. 11
Geste éco-citoyen	p.12
Infos	p.12

MAGAZINE MUNICIPAL MONTREVEL-EN-BRESSE

Édité par la Mairie de Montrevel-en-Bresse
I Tél.: 04 74 25 68 96 I **Directeur de la publication** : Jean-Yves BREVET, Maire I **Rédaction** : Vincent Dechelette, DGS I **Mise en page** : Print & Design I **Impression** : Imprimerie Moderne I **Tirage** : 2 000 exemplaires I **Crédits photos** : Vincent Dechelette, Adobestock I **Dépôt légal** : Mai 2021. N°ISSN en cours d'attribution.

Madame, Monsieur,

Chers Montrevellois,

L'année 2021 touche bientôt à sa fin et l'équipe municipale poursuit avec détermination son travail en faveur de Montrevel-en-Bresse.

Dès le deuxième trimestre 2022, les travaux de **requalification ouest du centre-bourg** seront engagés sur le secteur de la place Charles de Gaulle et des principaux axes routiers qui la délimitent. Ce projet ambitieux permettra à la fois d'**embellir notre cité**, mais également d'améliorer le quotidien, avec **un accès aux services et aux commerces facilité** (place reconfigurée, augmentation de la capacité de stationnement) et une traversée de Montrevel-en-Bresse fluidifiée. Pour ce faire le rond-point, dysfonctionnel, sera supprimé et une évolution de certains sens de circulation verra le jour conformément aux préconisations d'un bureau d'étude spécialisé en régulation de trafic dont la commune s'est adjointe l'expertise.

Au cœur de ce projet, les **espaces verts** seront particulièrement mis en valeur car ils sont une composante à part entière du développement urbain : accroître le nombre d'arbres, diversifier les types de végétations, favoriser la perméabilité des sols, créer des perspectives végétales...

Et bien sûr, parallèlement à ce projet, la jonction de **la Voie verte** entre le sud et le nord de Montrevel-en-Bresse se concrétisera enfin. Elle sera réalisée sous maîtrise d'ouvrage de Grand Bourg Agglomération, assistée par la société publique locale Interra, notre opérateur commun en charge de la stratégie opérationnelle de l'ensemble du programme d'aménagement.

Cette action majeure du mandat menée par la municipalité n'est pas la seule engagée. La crise sanitaire a rappelé à chacun le rôle clef des associations avec leurs multiples actions pour ne laisser personne de côté et répondre aux besoins sociaux non couverts. Elles participent au lien social, à la solidarité entre les générations et au maintien d'une relation humaine irremplaçable.

La **Maison des Solidarités** sera ouverte à tous dans les premiers mois de 2022, tout comme la **Maison France Services**, nouveau service mutualisé ayant pour mission de **rapprocher les services publics** au plus près des citoyens dans les **zones rurales**. Les choses bougent donc, comme nous y étions engagés. Mais elles ne bougent pas en vase clos.

Plus que jamais, l'action publique sur notre territoire et son environnement proche s'organise grâce à Grand Bourg Agglomération. De **La Plaine Tonique** à la **Médiathèque intercommunale** en passant par la réflexion sur la future politique de **traitement des déchets**, elle est un acteur incontournable de l'évolution de notre quotidien.

Et le coup de pouce complémentaire en matière de soutien public extérieur débutera dès le mois de décembre avec l'arrivée d'un chargé de mission **Petites villes de demain**, un poste mutualisé avec les communes de Ceyzériat, Saint-Etienne-du-Bois et Saint-Trivier-de-Courtes. Montrevel-en-Bresse bénéficiera ainsi financièrement du soutien de l'État. L'objectif poursuivi sera de **renforcer l'attractivité de notre centre-bourg** et de le conforter dans son rôle de maillage territorial visant à **répondre aux enjeux d'amélioration de l'habitat, du cadre de vie, de développement des services et des activités**.

Pour finir, en cette fin d'année 2021, je souhaite aussi remercier les artisans, les commerçants, les entreprises, les professions libérales, les agriculteurs et les acteurs du service public qui œuvrent sur notre commune. Par leur travail, par les services qu'ils nous rendent, ils contribuent au développement et au dynamisme de Montrevel-en-Bresse ainsi qu'à son attractivité,

Bonne lecture,

Le Maire,
Jean-Yves Brevet

VŒUX À LA POPULATION

RENDEZ-VOUS LE 6 JANVIER, 18H

Marquons ensemble un jalon supplémentaire vers un retour à un vivre-ensemble renouvelé. **Retrouvons-nous le jeudi 6 janvier à 18h à la salle des fêtes** de Montrevel-en-Bresse pour les vœux à la population et afin de partager le verre de l'amitié.

Du nouveau à la Médiathèque

La Médiathèque devient gratuite pour tous !

La Médiathèque intercommunale de Montrevel-en-Bresse est un acteur culturel majeur du territoire. Entre consultation sur place, emprunts de documents variés, conseils, actions culturelles, partenariats divers, elle propose un panel de services et d'activités larges pour le plus grand nombre.

Cet équipement culturel de Grand Bourg Agglomération s'est engagé dans une démarche active en faveur d'un accès facilité à la culture. Elle anime par exemple le site internet *lecturenvies.fr* qui permet de bénéficier des fonctionnalités du compte lecteur et de parcourir le catalogue en ligne. En 2020, elle a également mis en place une boîte retour extérieure, afin que les usagers puissent y déposer les documents empruntés à tout moment.

Elle réaffirme aujourd'hui cet objectif pour l'accès à la culture. Dès à présent, la carte d'abonnement à la médiathèque devient **gratuite pour tous**. Par ailleurs les conditions d'emprunt seront fortement simplifiées. Finis les quotas entre livres, DVDs, CDs, etc., dorénavant chacun peut emprunter **20 documents**, quels qu'ils soient.

Enfin un nouveau service de navettes depuis la médiathèque intercommunale vers les 12 bibliothèques communales du réseau Lecturenvies, existant depuis 1988, est mis en œuvre, permettant

de dynamiser les collections et de conforter le réseau, en pleine cohérence avec le positionnement en centralité de Montrevel-en-Bresse sur le territoire.

Rendez-vous donc les mardis, mercredis, vendredis et samedis au Centre culturel Louis Jannel !

Quelques chiffres

La médiathèque de Montrevel-en-Bresse, c'est chaque année :

- près de **45 000 emprunts**
- plus de **12 500 usagers**
- **15h d'ouverture** hebdomadaire
- près de **1 500 personnes** bénéficiant d'actions de médiation
- des **partenariats nombreux** (ABCDE, garderie, temps d'activités péri-scolaires, pôle enfance jeunesse, Théâtre de Bourg-en-Bresse, atelier Bleu Mandarine...)

LE SAVIEZ-VOUS ?

La médiathèque, c'est aussi pour les bébés ! Chaque premier jeudi du mois, l'action *Tous petits lecteurs* accueille les 0-3 ans accompagnés pour donner le goût de la lecture aux tous petits.



Retour sur :

Les 14 et 15 novembre, la Médiathèque, en partenariat avec la garderie, le multi-accueil, le relais d'assistantes maternelles, les temps d'activité périscolaire (TAP), le centre de loisirs, les classes petits, moyens et grands de Mmes RUSTAN, BEISSON et RENAULT, la classe de CE1/CE2 de Mme TUPIN BRON et l'association Bleu Mandarine, a organisé l'exposition participative *La Grande Lessive* sur le thème «Tous des Oiseaux» autour du groupe scolaire, du pôle jeunesse et de la Médiathèque. L'occasion aux artistes en herbe de laisser libre cours à leur créativité et proposer à chacun un moment d'agréable flânerie au milieu de leurs œuvres !

La municipalité s'engage dans des actions en faveur du vivre-ensemble

SOLIDAIRES !

Les actions de solidarité sont plus que jamais de première importance. À l'heure où beaucoup déplorent une société fracturée, pour des raisons économiques, sociales, générationnelles, territoriales ou autres, la municipalité s'engage dans des actions en faveur du vivre-ensemble. Il en va de la raison d'être et de l'honneur du service public.

Accès aux droits et lutte contre la fracture numérique une Maison France Services bientôt à Montrevel-en-Bresse !

La Défenseure des droits, Claire Hédon, a présenté le vendredi 1^{er} octobre un rapport faisant état notamment des difficultés rencontrées par les personnes âgées dans plusieurs domaines de la vie quotidienne. Cette étude indique que près d'un quart des personnes âgées de plus de 65 ans déclarent être confrontées à des difficultés dans la réalisation de leurs démarches administratives. Ces difficultés sont davantage rapportées par les personnes en situation de dépendance, de précarité financière ou en situation d'illectronisme. Ce dernier résultat souligne l'impact de la dématérialisation sur l'accès aux services publics pour cette catégorie de population, dont 30% indiquent ne pas disposer d'un accès à Internet à leur domicile.

Les personnes âgées évoquent la déshumanisation des relations avec les services publics et la perte du lien social. La difficulté à dialoguer directement avec une personne et à obtenir des informations sur leur situation renforce leur sentiment d'exclusion. Ces difficultés peuvent être à l'origine d'un renoncement aux droits : face à des problèmes administratifs 15 % des personnes âgées déclarent avoir abandonné leurs démarches.

La Conseil municipal de Montrevel-en-Bresse qui s'est réuni le mercredi 29 septembre 2021 a autorisé Monsieur le Maire (15 voix

pour, 4 abstentions) à signer une convention de co-portage avec la mairie de Bresse Vallons en faveur de la **création d'une Maison France Services** mutualisée entre les deux communes à compter du début du printemps. Le Conseil municipal de Bresse Vallons a fait de même lors de sa séance du 15 septembre, à l'unanimité. Ce projet est réalisé en partenariat avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

Que ce soit au sein de la Cité administrative de Montrevel-en-Bresse ou à l'ÉCRIN à Bresse Vallons, les communes déploieront un nouveau service à destination des citoyens. En se rendant dans la Maison France services, ils pourront accéder à **un service public moderne, qui apporte une réponse à visage humain**. Création d'une adresse e-mail, simulation d'allocations, création d'identifiants pour accéder au service public en ligne, accompagnement dans la réalisation de démarches administratives en ligne (...), les deux agents Maison France services accompagneront les usagers dans l'utilisation d'outils informatiques et dans les démarches numériques du quotidien. Au-delà des formalités administratives, ces derniers auront également accès à des postes informatiques en libre-service.

Pour résoudre les démarches les plus complexes, les agents pourront aussi s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau des

partenaires, qu'il s'agisse de la CAF, de l'assurance maladie, de l'assurance retraite, de la MSA, des finances publiques, de Pôle emploi...

Le recours à un Conseiller numérique, mutualisé avec Bresse Vallons et Marboz, viendra compléter le dispositif avec **des actions d'initiation et de formation à l'outil informatique dans sa diversité**. Ce service entre en pleine résonnance avec le besoin constaté des citoyens du territoire, tel que confirmé par le rapport publié ce 1^{er} octobre. **Il sera gratuit et s'adressera à tous ceux qui en ont besoin :** retraités, étudiants, salariés, sans emplois, etc.

Un droit n'est effectif que si le citoyen peut y avoir accès. Les communes de Montrevel-en-Bresse et Bresse Vallons, aux côtés de l'ANCT, s'engagent donc pour l'accès aux droits en ces temps où la dématérialisation des démarches s'intensifie. Celle-ci, tout en étant porteuse d'évidents avantages, ne doit laisser personne sur le bord du chemin. C'est une des missions majeures du service public que d'œuvrer pour cela.

RENDEZ-VOUS

au début du printemps pour l'ouverture de la Maison France Services multi-sites à Montrevel-en-Bresse et Bresse Vallons !

Je ne sais pas trop où et comment faire ma demande de carte grise
Malo
23 ans

J'ai du mal à réaliser ma demande d'APL sur internet
Josiane
63 ans

VENEZ, ON VA S'EN OCCUPER !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS



Maison des solidarités : ça avance !

Le projet de Maison des solidarités a été présenté dans la précédente édition du magazine municipal. Les travaux avancent depuis ! Quatre entreprises locales ont en effet été missionnées par la Mairie pour permettre l'ouverture de cet espace d'ici au printemps.

Les nouveaux espaces permettront de **conforter la politique publique de solidarité en plein cœur du centre-bourg**, en parfaite complémentarité avec la Maison France Services. Ils seront également un lieu propice au **vivre-ensemble** et au **développement des initiatives portées notamment par les associations montrevelloises**.

CCAS et fêtes de fin d'année

La municipalité, à la vue des risques sanitaires en particulier pour les plus âgés, a décidé pour la seconde année consécutive de ne pas organiser le repas des aînés et de reconduire la **distribution de colis** constitués de produits provenant de **commerçants locaux**. Plus de 350 montrevellois peuvent bénéficier de ce dispositif. Un service d'apport à domicile a par ailleurs été organisé pour permettre aux personnes ayant des difficultés à se déplacer d'en bénéficier, ainsi qu'une distribution pour les résidents de l'EHPAD.

Le **partenariat avec l'antenne locale de la Croix-Rouge** se poursuit par ailleurs avec la collecte de produits festifs en vue d'agrémenter le Noël des plus démunis et l'organisation du recueil de « boîtes à chaussures de Noël », opération portée localement par l'association Ecocitoy'Ain.

La Plaine Tonique

Un peu plus de 50 ans après son ouverture, la Base de loisirs La Plaine Tonique s'apprête à vivre une nouvelle étape de son histoire. Grand Bourg Agglomération lance un **vaste programme de requalification** du site. Alors que la demande d'un **tourisme, notamment de proximité, davantage tourné vers la nature augmente**, La Plaine Tonique a une belle carte à jouer.

La première phase de travaux a commencé en septembre 2021 et doit s'achever en mai 2022. Au terme du programme, d'ici 2025, toutes les composantes du site auront été réaménagées.

À NOTER

Durant le temps des travaux, le site est strictement interdit à tout public (voiture, vélo, piéton) la semaine pour des raisons de sécurité.

La Halle d'animation

Le sol de la Halle d'animation fera l'objet d'une réhabilitation pour moderniser l'espace, avec un travail sur l'acoustique en complément.

Les jardins de la Reyssouze

Les abords de la rivière seront aménagés pour en faire un lieu de détente au plus proche de la nature.

L'entrée, une image plus végétale

C'est la première image donnée aux visiteurs : elle fait donc l'objet d'une attention particulière. Totalement reconfigurée, elle sera déplacée de quelques mètres en direction du centre-village de Montrevel-en-Bresse. Tous les stationnements seront refaits avec une grande place aux arbres et végétaux pour plus d'ombre et un sol en mélange terre/pierre pour plus de perméabilité.



2020 ©Axe Saône

Maîtrise d'ouvrage : Grand Bourg Agglo

Requalification de La Plaine Tonique

1^{ère} tranche des travaux : septembre 2021 - juin 2022

● La grande plage

Elle sera bordée de nouveaux bâtiments : des pavillons qui abriteront l'épicerie, un espace guinguette, des sanitaires, des vestiaires et un local pour les maîtres-nageurs-sauveteurs. Une grande allée en platelage bois délimitera la plage de sable du camping.

● L'espace aquatique

Une rénovation complète est prévue : isolation des façades, réfection des toitures, des vestiaires, de l'accueil, remplacement des menuiseries, changement du carrelage des plages intérieures. L'entrée sera reconfigurée avec la mise en place d'un bardage bois en cohérence avec les aménagements extérieurs.

Des objectifs tournés vers l'avenir

- **Moderniser** La Plaine Tonique avec des infrastructures remises à niveau et plus d'espaces verts
- **Améliorer** l'accueil
- **Renouveler l'image** du site autour des thèmes de l'eau, de la nature, du bien-être et de la forme
- **Développer** l'offre d'activités, de services et d'hébergement
- Faire du lieu une destination touristique **incontournable** dans le département, notamment pour les familles
- **Adapter** le site à la transition écologique

Requalification du centre-bourg : Acte 2

En 2017-2018, le Conseil municipal a approuvé la réalisation d'études permettant la mutation profonde du centre-bourg de Montrevel-en-Bresse en deux temps : côté Est dans un premier temps, Ouest dans un second. Les deux avant projets ont été présentés et ont fait l'objet d'une délibération en 2018, le deuxième avec la mention optionnelle afin de permettre un repositionnement si nécessaire du fait d'une échéance de réalisation plus lointaine.

Terminés en novembre 2019, les travaux sur le secteur grande rue / Place du 3 septembre ont permis de renouveler le paysage urbain de la commune, d'améliorer la qualité du stationnement et l'accès aux commerces, d'apaiser la circulation.

En octobre 2021, suite à la présentation du projet de requalification Ouest du centre urbain de Montrevel-en-Bresse (place De Gaulle et sa périphérie), les élus du Conseil municipal ont échangé sur les transformations programmées et leurs conséquences sur les circulations routières et cheminements piétons et vélos.

Le projet a fait l'objet d'une large validation, avec 17 voix pour, 2 abstentions, 0 voix contre.

Les principaux objectifs visés par ce projet sont les suivants :

- Proposer des espaces agréables et fonctionnels pour les habitants de Montrevel-en-Bresse et du territoire environnant.
- Favoriser les circulations cyclables et piétonnes et permettre un passage de la Voie verte en harmonie avec les espaces urbains traversés.
- Améliorer l'offre de stationnement permettant l'accès aux services et commerces.
- Valoriser les espaces publics par le renouvellement du mobilier urbain.
- Augmenter la végétalisation des espaces publics et limiter l'imperméabilisation des sols.
- Engager une évolution qualitative forte du secteur De Gaulle afin de créer une émulation pour des mutations futures (Pôle santé, nouveaux commerces, nouveaux logements...)

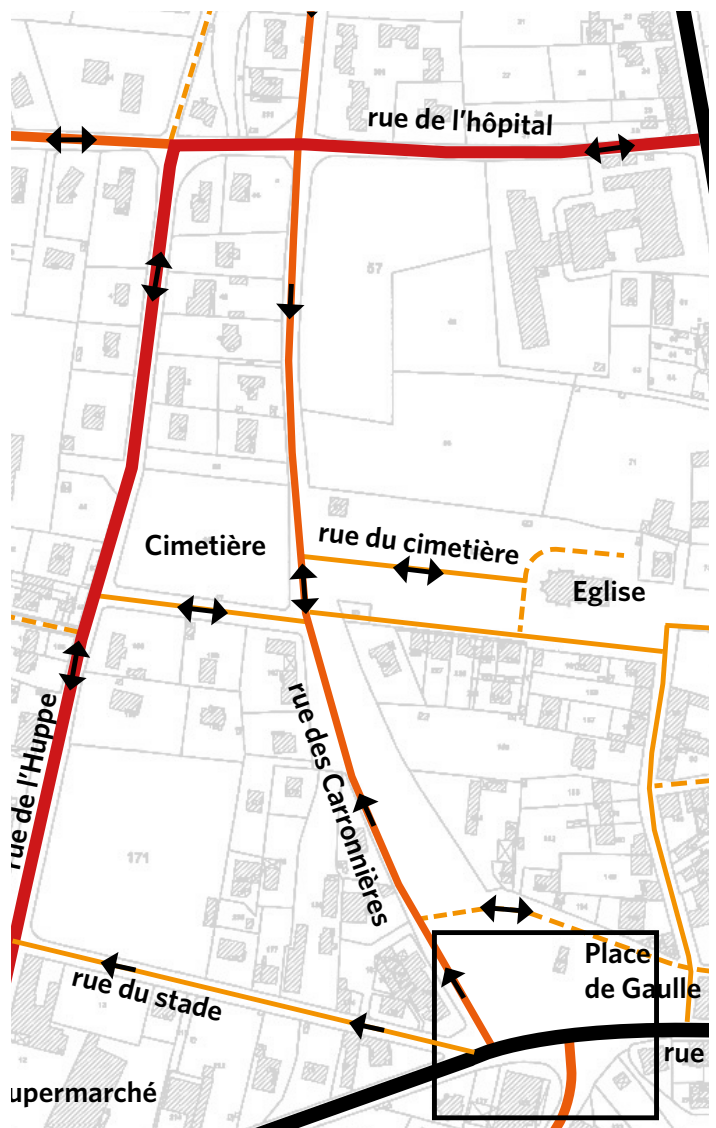
Les modalités de circulation évolueront dans ce contexte. La principale nouveauté : **le rond-point de la rue de la gare, dysfonctionnel, sera supprimé au profit d'un carrefour à cédez-le-passage.**

Conformément aux études menées par la société Ceryx Traffic System, cette évolution est rendue possible par une **reprise de la programmation des feux du carrefour RD28 / RD975 et une amélioration du plan de circulation**, voir plan ci-contre.

Un sol unifié entre le Monument aux Morts et les seuils des façades, propice au déploiement de terrasses et zones de chalandise, sera créé pour assurer **une mise en valeur accentuée de la zone ouest de la place De Gaulle et une continuité avec la rue des boucheries et la place de la Grenette.**

Une végétalisation qualitativement améliorée nécessitera la suppression des arbres en mauvais état sanitaire (11 répertoriés) et la **plantation de 56 nouveaux arbres**. La **perméabilité** des sols sera par ailleurs privilégiée ainsi que la **diversité végétale** avec une mixité des types de végétaux utilisés (arbres tiges, cépées, petits arbustes, graminées, vivaces, couvre-sols, bulbes, engazonnement...).

Le stationnement sur le secteur sera conforté par la création de **30 nouvelles places de stationnement (+37%)**.



Les **modes doux** seront privilégiés avec le passage de la Voie verte rendu intuitif par un alignement d'arbres et une continuité de parcours. Des aménagements seront réalisés pour à la fois **fluidifier la circulation et la sécuriser** (rétrécissement de largeurs de voirie, aménagement d'îlots centraux, création de zones d'arrêts de bus fonctionnels...).

Afin de réaliser les travaux sur une période de 8 mois, la circulation sur la RD28 sera coupée lors de sa reprise. Une déviation par routes départementales secondaires sera mise en place en amont de Montrevel-en-Bresse selon des modalités restant à définir avec le Conseil départemental. L'accès au centre-bourg et aux commerces sera maintenu.

Le budget de l'opération était estimé initialement à 3 000 000€ TTC. Objectif a été donné par la commune aux cabinets d'études de proposer un projet n'excédant pas **2 000 000€ TTC**. Le dernier projet présenté et validé par le Conseil municipal est conforme à la feuille de route rectifiée. Différentes demandes de subventions ont été et seront réalisées afin de limiter le reste à charge pour les finances de la commune. Les travaux débuteront dès ce printemps.

LE SAVIEZ VOUS ?

Le dossier d'avant-projet est disponible sur le site internet de la commune

Le projet s'affine, jour après jour. Voici à quoi devraient ressembler la Place de Gaulle et son pourtour demain



Parce que certains aménagements ne peuvent plus attendre, **des sanitaires automatiques seront installés en début d'année place de Gaulle** pour remplacer les sanitaires actuels inadaptés aux attentes des utilisateurs occasionnels.

Trions !

Cinq espaces d'apports volontaires sont disponibles à Montrevel-en-Bresse. Trier ses déchets, c'est participer à la préservation de notre environnement et de notre cadre de vie !

QUE PEUT-ON TRIER ?

Emballages en métal, en papier, en cartonnnette, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception ! Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, emballages de magazines, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de cacao...

Attention, seuls les emballages sont concernés : les objets divers (jouets, ustensiles, etc.) doivent être jetés dans la poubelle habituelle quand ils sont de petite taille et en déchèterie pour les gros objets. Les emballages en verre se trient toujours dans les colonnes prévues à cet effet.

ET EN PRATIQUE ?

1. C'est un emballage ? C'est un papier ? Il se trie !
2. Comment ?
 - Inutile de laver l'emballage, il suffit de bien le vider.
 - Bien **l'aplatir** pour un gain de place.
3. Où déposer mes déchets ?
 - Papiers et cartonnnettes (nouveau) dans les colonnes bleues. Exemples de cartonnnettes : emballage autour du pack de yaourts, boîte de camembert...
 - Emballages sauf cartonnnettes dans les jaunes

EN RÉSUMÉ

Ce qui change : les cartonnnettes sont à déposer avec les papiers dans les colonnes bleues.



POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Consulter le site internet : grandbourg.fr/letri

Contacter la Direction Gestion des Déchets par mail :

infodechets@grandbourg.fr

ou par téléphone au
0 800 86 10 96
(appel gratuit)

Votre implication est essentielle pour participer à la transition écologique. Engageons-nous, limitons nos déchets, le meilleur déchet étant celui qui n'existe pas, et trions plus !

Cimetières

À compter du 1^{er} juillet 2022, la réglementation (loi Labbé) s'apprête à interdire l'utilisation de produits phytosanitaires (pesticides, herbicides) dans les cimetières, l'usage sur le reste du domaine public étant par ailleurs déjà interdit depuis le 1^{er} janvier 2017.

Afin que les deux cimetières de la commune (centre de Montrevel-en-Bresse et Cuet) restent propres et accueillants, il est nécessaire de **trouver des alternatives pour pallier l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires et ainsi à continuer à maîtriser la végétalisation.**

La municipalité a décidé de mener cette transition en créant une **commission dédiée et en impliquant les usagers des cimetières.**

Le projet est mené par étapes, en commençant par un sondage mis à disposition dans les cimetières en septembre et octobre.

Par la suite, afin de trouver ensemble les bonnes solutions, les usagers intéressés pourront rejoindre les élus pour participer à des **ateliers de concertation.**

Ces moments de partage pourront également être l'occasion de trouver des idées d'**améliorations pratiques** pour les cimetières.



Expression groupe minoritaire

Mesdames, Messieurs,

Nous souhaitons vous rendre compte de notre travail effectué depuis le début du mandat, un travail guidé par la volonté d'agir dans l'intérêt de la commune.

La démocratie participative au sein du conseil municipal

Une réelle difficulté! que nous avons dénoncée en déposant 4 amendements sur le projet de Règlement Intérieur et en nous abstenant sur un certain nombre de dossiers pour manque de concertation et défaut d'informations.

Le dossier Mac Donald

Nous ne sommes pas favorables à ces multiples procédures juridiques coûteuses pour la commune. Nous nous inscrivons dans une réflexion d'actions concrètes en faveur du commerce local.

Le projet de Maison de Santé

Une nécessité! Cependant, le projet ne correspond pas à notre vision de développement de la commune (sur la forme, l'emplacement, la gestion future avec le désengagement de la commune et les coûts engagés: achats de biens voués à la démolition)

La Maison France Service

Malgré l'absence de travail en concertation sur ce dossier, nous sommes favorable à ce projet qui permet de garantir un accès aux services pour les habitants et de conforter l'offre sur Montrevel.

La requalification du quartier OUEST

Un budget revu à la baisse mais le périmètre aussi! La rue Bresse Cocagne et le carrefour du Cimetière ne font plus partie du projet.

Ce n'est pas un projet d'ensemble, structurant et proposant une vision à long terme: c'était l'occasion de donner une vocation à la rue du 19 Mars, de travailler l'implantation des jeux de boules et une meilleure intégration du projet de la maison de santé.

Les incidences sur les axes tels que la rue des Remparts, la rue de l'Huppe, la sécurité devant le collège...ne sont pas prises en comptes. Et au final une circulation encore plus compliquée avec la destruction du rond point, dont la vocation est de fluidifier la circulation: une incohérence pour une commune qui centralise de nombreux services. **Nous sommes inquiets sur la capacité de ce projet à apaiser la circulation à Montrevel.**

Nous sommes à votre disposition et à votre écoute pour échanger plus amplement.

Nous terminerons, malgré le contexte sanitaire qui perdure, en vous souhaitant à toutes et à tous, de belles fêtes de fin d'année entourées de vos proches. Qu'elles vous apportent bonheur et sérénité.

Prenez soin de vous.

L'équipe Montrevel avec vous et pour vous
Stéphanie Laurencin, Fabrice Thomasson,
Mireille Grosselin, Pierre-Yves Ravier

MAIL :

montrevelavecvousetpouvous@gmail.com

FACEBOOK :

www.facebook.com/Montrevelavecvouspouvous



Geste éco-citoyen 30°C, souvent la bonne température !

Laver son linge à basse température est aujourd'hui tout aussi efficace dans une grande majorité des cas. La performance des lessives et des machines à laver offre désormais la possibilité d'obtenir un linge propre à 30°C, si les conditions de lavage à cette température sont respectées.

Longtemps, la température « élevée » de l'eau pour optimiser le lavage du linge a été le meilleur des conseils. À tel point que le programme à 40°C est le plus populaire en France avec près de la moitié des charges de linge lavées à cette température.

Baisser la température moyenne de lavage ne serait-ce que de 3°C permettrait d'économiser environ 11% de l'énergie utilisée aujourd'hui pour le lavage machine.

Toutefois, il est nécessaire de laver à haute température (60°C) les textiles très sales, ayant été en contact avec une personne malade ou pour assurer un nettoyage en profondeur des textiles utilisés dans la cuisine.

INFOS PRATIQUES

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

De 9h à 12h
les lundis, mardis, mercredis, jeudis
et vendredis

...

ACCUEIL PHYSIQUE

Sur rendez-vous de 14h à 18h
les lundis, mardis, mercredis et vendredis

...

ACCUEIL MAIRIE

mairie@montrevel-en-bresse.fr
04 74 25 68 96

...

TITRES D'IDENTITÉ

Prise de rendez-vous sur le site
montrevel-en-bresse.fr
ou au 04 74 25 60 28 de 11h à 12h

...

RESTAURANT SCOLAIRE

04 74 25 66 07
restaurant.scolaire@montrevel-en-bresse.fr

...

GARDERIE

07 84 57 47 00
garderie@montrevel-en-bresse.fr

Bresse énergies citoyennes

Bresse énergies citoyennes est un collectif de citoyens du bassin de Bourg-en-Bresse, motivés par la volonté d'agir pour la transition énergétique. Grâce à l'argent confié par ses souscripteurs, il développe des installations d'énergie renouvelable sur les toitures des collectivités partenaires. La revente de l'électricité produite permet de financer de nouvelles installations.

Un partenariat est à l'étude avec la commune de Montrevel-en-Bresse pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur un bâtiment de la commune. Une réunion publique sera organisée afin de présenter le projet au plus grand nombre.

<https://www.bec01.fr/presentation/>



**BRESSE ENERGIES
CITOYENNES**